

**ORIGINAL : ANGLAIS  
DATE : 7 FEVRIER 2014**

**Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative  
aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore**

**Vingt-sixième session  
Genève, 3 – 7 février 2014**

DECISIONS DE LA VINGT-SIXIEME SESSION DU COMITE

*adoptées par le comité*

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 2 DE L'ORDRE DU JOUR :  
ELECTION DU BUREAU

Sur proposition de la délégation de l'Uruguay au nom du groupe des pays d'Amérique latine et des Caraïbes (GRULAC), appuyée par la délégation du Bélarus au nom du groupe des pays d'Asie centrale, du Caucase et d'Europe orientale et par la délégation de la Chine, le comité a élu à l'unanimité et par acclamation Son Excellence l'Ambassadeur Wayne McCook (Jamaïque) président pour l'exercice biennal 2014-2015. Le comité a élu vice-présidents pour la même période, sur proposition de la délégation du Japon au nom du groupe B, appuyée par la délégation de la République tchèque au nom du groupe des pays d'Europe centrale et des États baltes, Mme Alexandra Grazioli (Suisse); sur proposition du Kenya au nom du groupe des pays africains, Mme Ahlem Sara Charikhi (Algérie); et, sur proposition de la délégation du Bangladesh au nom du groupe des pays d'Asie et du Pacifique, M. Abdulkadir Jailani (Indonésie).

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR :  
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le président a soumis pour adoption le projet d'ordre du jour diffusé sous la cote WIPO/GRTKF/IC/26/1 Prov.4, qui a été adopté.

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR :  
ADOPTION DU RAPPORT DE LA VINGT-CINQUIEME SESSION

Le président a soumis pour adoption le projet de rapport révisé de la vingt-cinquième session du comité (WIPO/GRTKF/IC/25/8 Prov.2), qui a été adopté.

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR :  
ACCREDITATION DE CERTAINES ORGANISATIONS

Le comité a approuvé à l'unanimité l'accréditation de toutes les organisations mentionnées dans l'annexe du document WIPO/GRTKF/IC/26/2 en qualité d'observatrices ad hoc, à savoir : Community Resource and Development Center (CRDC); Cordillera Peoples Alliance (CPA); Dublin City University (DCU), School of Communications; Fiji Native and Tribal Congress (FNTC); Groupe d'Action pour le Développement Durable (GAD) (Action Group for Sustainable Development); Indian Education Foundation (IEF); Indigenous Information Network (IIN); International Potato Center (CIP); IPR Aware World; Nepal Thami Society; Nga Kaiawhina a Wai 262 (NKW262); Réseau National des Populations Autochtones du Congo (RENAPAC) (National Network of the Autochthonous Populations of Congo); SAMUSA; Uganda Pentecostal University, Grotius School of Law; University of Arizona, James E. Rogers College of Law.

DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 6 DE L'ORDRE DU JOUR :  
PARTICIPATION DES COMMUNAUTES AUTOCHTONES ET LOCALES

Le comité a pris note des documents WIPO/GRTKF/IC/26/3, WIPO/GRTKF/IC/26/INF/4 et WIPO/GRTKF/IC/26/INF/6.

Le comité a vivement encouragé et invité les membres du comité et tous les organismes publics ou privés intéressés à contribuer au Fonds de contributions volontaires de l'OMPI pour les communautés autochtones et locales accréditées.

Le président a proposé les huit membres ci-après qui siégeront à titre personnel au Conseil consultatif et le comité les a élus par acclamation : Mme Hema BROAD, représentante, Nga Kaiawhina a Wai 262 (NKW262) (Nouvelle-Zélande); M. Nelson DE LEON KANTULE, représentant, Asociación Kunas unidos por Napguana (KUNA) (Panama); Mme Simara HOWELL, premier secrétaire, Mission permanente de la Jamaïque à Genève; M. Nazrul ISLAM, ministre, Mission permanente du Bangladesh à Genève; Mme Edwina LEWIS, directrice adjointe, Section de la politique et de la coopération internationales, IP Australia, Canberra (Australie); M. Mandixole MATROOS, premier secrétaire, Mission permanente de la République d'Afrique du Sud à Genève; M. Arsen BOGATYREV, attaché, Mission permanente de la Fédération de Russie à Genève; Mme Jennifer TAULI CORPUZ, représentante, Tebtebba Foundation – Indigenous Peoples' International Centre for Policy Research and Education (Philippines).

Le président du comité a désigné Mme Alexandra Grazioli, vice-présidente du comité, pour présider le Conseil consultatif.

#### DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : RESSOURCES GENETIQUES

Le comité a élaboré, sur la base du document WIPO/GRTKF/IC/26/4, un "Document de synthèse concernant la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques Rev.2". Il a décidé que, à la clôture de la session le 7 février 2014, le texte serait transmis à l'Assemblée générale de l'OMPI pour examen à sa session de septembre 2014, sous réserve des ajustements ou des modifications convenus pouvant découler de l'examen des questions transversales à la vingt-huitième session du comité qui se tiendra en juillet 2014, conformément au mandat du comité pour 2014-2015 et au programme de travail pour 2014 qui figurent dans le document WO/GA/43/22.

Le comité a aussi pris note des documents WIPO/GRTKF/IC/26/5, WIPO/GRTKF/IC/26/6, WIPO/GRTKF/IC/26/INF/7, WIPO/GRTKF/IC/26/INF/8 et WIPO/GRTKF/IC/26/INF/9.

#### DECISION EN CE QUI CONCERNE LE POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR : CLOTURE DE LA SESSION

Le comité a adopté ses décisions relatives aux points 2, 3, 4, 5, 6 et 7 de l'ordre du jour le 7 février 2014. Il est convenu qu'un projet de rapport écrit contenant le texte de ces décisions ayant fait l'objet d'un accord et toutes les interventions prononcées devant le comité serait établi et diffusé avant le 3 mars 2014. Les participants du comité seraient invités à soumettre des corrections écrites relatives à leurs interventions figurant dans le projet de rapport avant qu'une version finale du projet de rapport soit distribuée aux participants du comité pour adoption à la vingt-septième session.

[Fin du document]